

DEPARTEMENT DU RHONE  
COMMUNE DE VOURLES

<b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 22  <b>Ont voté :</b> Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mil neuf, le vingt six novembre à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le dix neuf novembre, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p><b>Étaient présents :</b> Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Pascale HAUKE, Gérard GRANADOS, Catherine MAURIN, Jean-Jacques RUER, Annie FERNANDES, Sébastien BLANC, Dominique REGNIER, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER Sylvain ARNAUD, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT, Cécile MATHAUD.</p> <p><b>Absents :</b> Michel REGNIER, Paul REGARE. <b>Excusés :</b> Michel REGNIER <b>Pouvoirs :</b> Michel REGNIER donne pouvoir à Catherine MAURIN.</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Elisabeth MESNIER.</p>
---	--

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2009-082**

**SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2009**

\*\*\*

**OBJET : Décision modificative**  
**Budget communal exercice 2009**

Vu le budget communal de l'exercice 2009 approuvé en date du 26 mars 2009,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des réajustements pour permettre le paiement des mandats engagés, notamment au niveau des opérations budgétaires,

Madame Catherine MAURIN, Adjointe aux Finances, explique la décision modificative à venir, telle qu'annexée à la présente délibération.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir approuver les modifications budgétaires telles que présentées en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la décision modificative du budget communal de l'exercice 2009 comme présentée ci-dessus et ci-annexée.

Pour : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Le Et publication Le	Fait et délibéré les jours, Mois, an et heure que susdits et ont signé au registre les membres présents Pour copie conforme,
Le Maire, S. FAGES	Le Maire, S. FAGES